

CONTRIBUTION A LA CONCERTATION SUR L'ASILE- FICHE 4 / 10 ÉVALUER LES VULNERABILITES

Expérience / Fonctionnement	Evaluation	Propositions
<p>Le CASP, association généraliste, a pour mission de lutter contre toutes formes d'exclusion et de détresse.</p> <p>Le Pôle Asile accueille les familles ayant un parcours d'asile (demandeurs d'asile, réfugiés, déboutés) et leur propose un accompagnement social, en lien avec un hébergement d'urgence en hôtel assuré par le Samu Social de Paris. L'intérêt supérieur de l'enfant est une priorité. Au cours de l'année 2012, les services du Pôle ont accompagné 2 712 familles, soit 9 724 personnes, dont plus de 48% de mineurs.</p> <p>Pour cela, les services s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires favorisant des regards croisés sur les situations familiales : assistants sociaux et chargés d'informations, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, chargés d'insertion professionnelle et professeur FLE pour les familles réfugiées.</p> <p>Par ailleurs, le pôle médical – coordonné par un médecin salarié et appuyé sur des médecins bénévoles – accueille et oriente vers les structures adaptées les familles qui ont un problème médical.</p> <p>A ce jour, le pôle médical compte 1 neuropsychiatre, 2 psychologues, 2 généralistes, 3 pédiatres, 1 gynécologue. Le rôle du Pôle médical n'est pas d'assurer un suivi médical des personnes, mais bien de faciliter les orientations et surtout l'accès aux dispositifs sanitaires existants et adaptés aux pathologies</p>	<p>Les familles accompagnées sont fragilisées par leur parcours et leurs histoires, mais elles ne sont pas toutes vulnérables.</p> <p>Si certaines catégories de personnes sont objectivement considérées comme vulnérables – mineurs, personnes handicapées, personnes âgées, femmes enceintes – nous avons constaté que pour d'autres une évaluation plus fine est nécessaire pour « caractériser » leur vulnérabilité.</p> <p>Parmi le public que nous accueillons, des personnes sont victimes de la traite d'êtres humains, sont atteintes de maladies graves, ont subi des tortures, des violences sexuelles, l'emprisonnement et d'autres formes graves de sévices psychologiques.</p> <p>En 2012, sur les 400 consultations assurées par les médecins du Pôle médical, les diagnostics ont portés à 22% sur des pathologies d'ordre psychiatrique et 15% sur des pathologies d'ordre gynécologique et obstétrique.</p> <p>Le taux de rotation des familles suivies par la CAFDA étant passé de 46 à 61% en 3 ans, une expertise de ce type d'évaluation s'est développée.</p> <p>L'évaluation de la vulnérabilité suppose de réunir 2 conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du temps pour les personnes afin qu'elles puissent exprimer leurs difficultés en toute confiance • une évaluation conduite par des professionnels formés et de différentes spécialités. <p>A partir de ces éléments, une évaluation et des avis peuvent être préconisés pour la mise en place d'un accompagnement adapté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dès l'arrivée des familles en France, les accueillir sur une plate-forme de 1er accueil ayant pour fonction d'évaluer et de proposer un avis d'orientation. ✓ Conduire <i>in situ</i> une évaluation pluridisciplinaire de la vulnérabilité des familles adossée aux regards croisés de professionnels de spécialités différentes et à même de faire rapidement le lien avec des centres de santé adéquats le cas échéant. ✓ Proposer des orientations vers un hébergement et un accompagnement adaptés voire spécialisés, au regard de l'évaluation conduite. ✓ Orienter vers un centre d'hébergement temporaire et d'évaluation pour les situations les plus complexes, nécessitant une évaluation plus longue, ou un délai avant orientation (problèmes médicaux temporaires).